

21/03/2023

Je diffuse ma thèse en open access



Dépôt des thèses : cadre réglementaire

21/03/2023

➤ **Arrêté du 7 août 2006 :**

laisse le choix aux établissements entre le dépôt papier et le dépôt électronique

➤ **Arrêté du 25 mai 2016 :**

impose le dépôt électronique à tous les établissements, et la diffusion au sein de la communauté universitaire (via le PEB) et non plus seulement au sein de l'établissement

Dépôt des thèses : cadre réglementaire

21/03/2023

➤ Arrêté du 26 août 2022 :

conditionne la délivrance du diplôme de doctorat au dépôt de la thèse dans sa version définitive

précise que le signalement des thèses de doctorat est aussi obligatoire sur la plateforme Theses.fr

➤ Charte UBO de dépôt et de diffusion des thèses :

précise les modalités de dépôt et de diffusion des thèses soutenues à l'UBO ainsi que les engagements des doctorants et de l'Université

Dépôt électronique : les obligations

21/03/2023

➤ Obligations pour le doctorant :

- Déposer sa thèse **un mois avant la soutenance** (sinon la soutenance ne peut avoir lieu)
- Fournir la thèse sous forme électronique selon les prescriptions de l'établissement et fournir les données nécessaires à la description de la thèse
- Déposer la version définitive de la thèse dans les 3 mois suivant la soutenance si des corrections ont été demandées par le jury

➤ Obligations pour l'établissement :

- Procéder au dépôt de la thèse et des métadonnées
- Assurer la diffusion de la thèse selon le scénario choisi par le doctorant ou le jury

Les acteurs nationaux

21/03/2023

- **Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (Abes)**
fournit aux établissements les applications nécessaires au signalement des thèses dans le cadre de sa mission nationale de signalement, d'archivage et de mise à disposition des thèses pour la consultation



- **Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur (Cines)**
en charge de l'archivage pérenne



- **Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD)**
en charge de la diffusion des thèses via HAL theses





21/03/2023

Diffusion des sujets de thèse en préparation

<https://step.theses.fr>

STEP

21/03/2023

- Application dédiée aux thèses de doctorat en préparation en France. Créée par l'Abes en 2011. Elle concerne toutes les disciplines.
- A l'UBO : utilisée depuis sa création en 2011, et alimentée depuis 2013 par imports automatiques d'Apogée, le logiciel de la scolarité
- Publie les sujets de thèses sur le moteur de recherche Theses.fr

STEP et le doctorant (1)

21/03/2023

- Accès réservé dès l'inscription, et jusqu'à la soutenance

Identifiant : adresse mail

Mot de passe : AAAA-MM-JJ



The screenshot shows the 'Tableau de bord' (Dashboard) of the STEP system. The interface includes the STEP logo (signalement des thèses en préparation) and the title 'Tableau de bord'. In the top right corner, user information is displayed: 'Identifiant: [redacted]', 'Etablissement: FCR2', and 'Rôle(s): doct'. A power icon is also present. Below the header, there are navigation icons for a presentation and information. The main content area is divided into three sections:

- Votre thèse**:
 - Voit les données relatives à votre thèse
 - Modifier la description de votre thèse
 - Signaler des événements relatifs à votre projet de thèse
- Attestation**:
 - Demandez l'édition de votre attestation relative à votre thèse en préparation
- Contact**:
 - Entrez en contact avec les services de votre établissement de soutenance concernés par le dépôt de votre thèse
- Vos données personnelles**:
 - Modifier vos données personnelles, votre mot de passe ou votre affiliation

STEP et le doctorant (2)

21/03/2023

- Sur STEP le doctorant peut :
 - modifier ses données personnelles : coordonnées postales et électroniques, mot de passe (recommandé)
 - modifier les données relatives à sa thèse : titre, discipline, résumés, mots-clés
 - demander une attestation
 - indiquer la date de soutenance prévisionnelle

STEP et le doctorant (3)

21/03/2023

➤ Sur STEP **le doctorant ne peut pas** :

- modifier l'école doctorale de rattachement
- changer le nom du directeur de thèse
- indiquer la date de soutenance réelle



un changement important doit être validé par le directeur de thèse et enregistré par l'Ecole Doctorale

Theses.fr
<http://www.theses.fr>



21/03/2023

Moteur de recherche national des thèses françaises créé par l'Abes en 2011 :

- signale toutes les thèses soutenues depuis 1985
522 091 thèses au 20/03/2023
- signale les thèses en préparation dans les établissements engagés dans STEP
78 615 au 20/03/2023

Theses.fr

<http://www.theses.fr>



21/03/2023

- donne accès au texte intégral des thèses diffusées sous forme électronique par les établissements
- signale les thèses publiées par les éditeurs commerciaux
- permet l'identification des enseignants-chercheurs et des membres des jurys, et des structures de recherche
- met à disposition les données sur data.gouv.fr (mars 2022)

Theses.fr

21/03/2023



Toutes les thèses

Thèses en préparation

Personnes

Désactiver l'autocomplétion

mucoviscidose

Rechercher

Recherche avancée

Uniquement les thèses soutenues Uniquement les thèses soutenues accessibles en ligne

Revenir aux résultats

J'aime 0



Le bouton « **Signaler une erreur** » permet d'envoyer un message au correspondant STEP de l'Université pour signaler une erreur sur une fiche thèse.

Dépôt et diffusion des thèses

sous forme électronique depuis le 1^{er} janvier 2012 à l'UBO

21/03/2023



star

dépôt national des thèses électroniques



HAL thèses
thèses en ligne

Dépôt = obligatoire

Archivage pérenne au Cines

Condition pour obtenir son diplôme

Diffusion : conseillée

21/03/2023

- Valorisation du travail de recherche : travail plus visible , plus téléchargé et cité
- Meilleure visibilité du docteur : meilleure insertion dans la communauté scientifique
- Rayonnement du laboratoire
- Lutter contre le plagiat car identifié publiquement comme l'auteur du travail

Diffusion des thèses électroniques à l'UBO

21/03/2023

Plusieurs cas de figure possibles :

- **Diffusion immédiate** : diffusion sur Theses.fr, le Sudoc et l'archive ouverte HAL theses (et donc HAL UBO)
- **Diffusion différée** : diffusion obligatoire sur l'extranet UBO, puis sur internet à la date donnée par l'auteur (publication article....)

Diffusion des thèses électroniques à l'UBO

21/03/2023

- **Pas de diffusion sur internet** : diffusion en extranet à la communauté universitaire (sur identification ENT à l'UBO, et au niveau national via le PEB) selon l'article 25 de l'arrêté du 25 mai 2016
- **Thèses confidentielles** : aucune diffusion jusqu'à la date indiquée

Quelques chiffres

21/03/2023

Selon une enquête menée par l'Abes en mars 2020, sur les thèses soutenues entre le 01/09/2006 et le 31/12/2019 :

- **74%** des auteurs autorisent la diffusion en libre accès (dont 14% après une période d'embargo et/ou confidentialité)
- **26%** des auteurs choisissent un accès restreint à la communauté universitaire
- Thèses disponibles en libre accès passé de 67% en 2010 à **77%** en 2018 (avec restriction temporelle en augmentation de 11% à 21%)
- **85% des thèses en STM** (Science, technologie et médecine) contre **51% en LSHS** (Lettres, sciences humaines et sociales)

HAL theses

21/03/2023

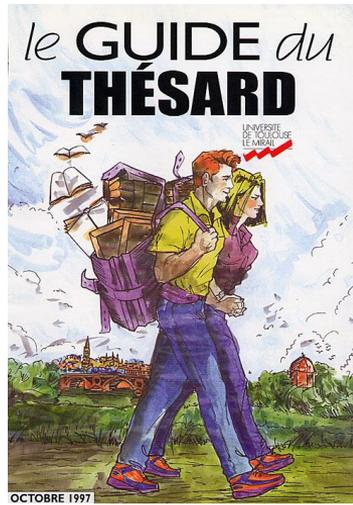
Portail de l'archive ouverte **HAL** crée en 2000 par le CCSD, dénommée TEL jusqu'en janvier 2023

- *permet l'auto-archivage des thèses de doctorat et des habilitations à diriger des recherches (HDR)*
- *permet la diffusion des thèses électroniques par les établissements de soutenance*
- *permet la création de collection par les établissements*
<https://hal.univ-brest.fr/THESES-UBO/> (1 099 documents au 20/03/2023)
- *alimente le portail des thèses européen [DART-Europe](#) (collection STAR pour la France)*

Comment déposer sa thèse à l'UBO ?

Modalités pratiques

21/03/2023



Avant la soutenance (1)

21/03/2023

1 mois avant la soutenance :

contact avec la bibliothèque universitaire par mail (depot.these@univ-brest.fr) pour déposer les pièces suivantes :

- Le formulaire d'autorisation de diffusion rempli et signé
- Un fichier autorisant la copie comprenant :
 - Un titre en français et en anglais
 - Un résumé en français (1700 caractères maximum espaces compris)
 - Un résumé en anglais (même condition)
 - Des propositions de mots-clés en français et en anglais

Avant la soutenance (2)

21/03/2023

- Le fichier pdf de la thèse complète, validé par l'application Facile (<https://facile.cines.fr>), étape obligatoire pour rendre un fichier éligible à l'archivage sur la plateforme du Cines
- + éventuellement le fichier pdf de la thèse expurgée des documents sur lesquels le doctorant n'a pas les droits (version qui ne nécessite pas d'être validée par l'application facile car version de diffusion)

La soutenance de la thèse est conditionnée au dépôt de ces pièces

Interface de l'application **Facile** et ses outils de conversion de fichiers

21/03/2023



FACILE - Service de validation de formats

Vérifier l'éligibilité de vos documents à un archivage sur la plateforme PAC du CINES.

Validation Correction PDF Tutoriels Web Service

+ Choisissez des fichiers - Taille max 2,5 Go Valider Annuler

[Cliquez ici pour demander l'aide d'un expert du CINES](#)

Liste des formats validables

⚠ Attention : le validateur de formats permet de valider certains formats qui ne sont pas pris en charge par la plateforme d'archivage du CINES.

| Format | Nom | PRONOM PIUD | Type MIME | Commentaire | Archivable dans PAC |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------|-----------------------------|---|---------------------|
| AAC AAC | Advanced Audio Codings | [fmt/199] | | Format Mpeg-4 contenant uniquement un flux audio au format AAC. | ✓ |
| AIFF PCM | Audio Interchange File Format | [fmt/414] | [audio/x-aif, audio/x-aiff] | Format audio contenant uniquement un flux PCM. | ✓ |
| DAE UTF-8 1.4.1 | Collada | | [application/xml] | Format permettant de stocker des données géométriques sous forme de scènes (plusieurs objets combinés dans le même référentiel), et d'y ajouter des informations supplémentaires pour décrire la scène et les objets (matériaux, environnement lumineux, animations, ...) ou pour ajouter des notions sémantiques | ✗ |

Pendant la soutenance



21/03/2023

Le **président du jury** complète le formulaire d'autorisation de diffusion :

- indique si la thèse est confidentielle et précise si la confidentialité est illimitée, ou précise la date de fin de confidentialité
- indique si la thèse doit être corrigée avant la diffusion

Après la soutenance



21/03/2023

Dans les 3 mois qui suivent la soutenance :

- Si des corrections ont été demandées par le jury (même minimales), le doctorant le signale au plus vite à la bibliothèque universitaire pour bloquer le dossier jusqu'au dépôt de la version finale (ceci afin d'éviter le dépôt et la diffusion de la 1^{ère} version déposée, car **toute diffusion est définitive !**)
- Dépôt de la version finale de la thèse en pdf + le formulaire de 2nd dépôt rempli et signé par le directeur de thèse

La délivrance du diplôme est conditionnée au dépôt complet du dossier (art.19 de l'arrêté du 26 août 2022)

Plus d'infos ?

21/03/2023

- Sur nos pages **UBODOC**
- Sur le site du Collège Doctoral de Bretagne
- Dans le [guide du doctorant](#) de l'Abes
- Contacter le secrétariat des BU pour le dépôt des thèses :
depot.these@univ-brest.fr
- Contacter les bibliothécaires pour toute autre question liée à la diffusion des thèses : theses@univ-brest.fr

Autres contacts :

21/03/2023

Référents en charge des thèses :

- À l'ENSTA : Claude Morvan claude.morvan@ensta-bretagne.fr
- À l'ENIB : Séverine Moro severine.moro@enib.fr
- À l'IMTA : Nathalie Fontaine nathalie.fontaine@imt-atlantique.fr

Merci 